



JEAN-PIERRE POUJON/STRUKTUR

## Pont-des-Chèvres

# UN NOUVEAU BASSIN D'ORAGE POUR LA VILLE

**La rénovation urbaine du Pont des Chèvres est lancée. La métamorphose du quartier débute par la construction d'un bassin d'orage le long du boulevard Édouard Herriot. L'occasion de réaménager et de sécuriser cette entrée de ville.**

« La création d'un nouveau bassin d'orage sur ce secteur était devenue nécessaire pour réguler les rejets des eaux usées et pluviales dans la Reyssouze », souligne Isabelle Maistre, maire-adjointe déléguée à la Proximité, aux Travaux et à l'Environnement. « Actuellement, le collecteur situé à l'angle des rues Xavier Privas et du Pont-des-Chèvres, qui date de l'ancien réseau de 1890, connaît, en cas d'orage, de grosses variations de débit et rejette dans la rivière ce qu'il ne peut acheminer vers la station d'épuration. »

Le nouveau bassin de 6 500 m<sup>3</sup> sera construit le long du boulevard Herriot, à la place de l'aire de jeux.

## CIRCULATION MAINTENUE

« Le bassin d'orage, d'une profondeur de 23 mètres, sera entièrement enterré, seul son local technique sera visible en surface. Une enveloppe étanche descendra à 34 mètres pour ancrer l'ouvrage dans le sol argileux », explique Isabelle Gin, chargée d'études de la Régie de l'eau et de l'assainissement.

« Cette technique permet de maintenir la circulation sur le boulevard Herriot, la majeure partie du chantier », ajoute-t-elle. La mise en service du nouveau bassin est prévue pour l'été 2019. Coût : 7 M€ H.T. (dont 1,95 M€ de subvention de l'Agence de l'Eau).

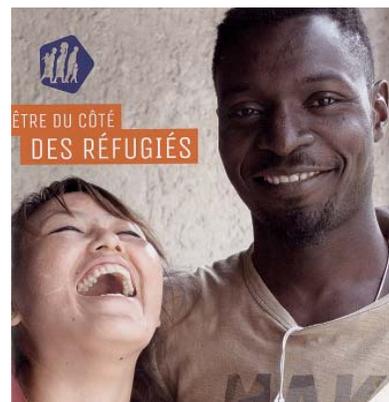
Les espaces environnants seront réaménagés. Le boulevard Herriot sera reconfiguré sur trois voies afin d'apaiser la circulation, de diminuer la vitesse des automobilistes et de sécuriser les traversées piétonnes et les trottoirs. Le parking du quartier sera reconstruit, une voie piétons-cycles sera créée le long de la rivière et des arbres seront plantés. D'ici l'été, en concertation avec les jeunes du quartier, un terrain de foot synthétique, des paniers de basket et des agrès de fitness seront installés aux abords du stade Louis Parant.

## Inscriptions scolaires 2018-2019



**Les inscriptions dans les écoles sont ouvertes du 19 mars au 8 juin 2018**, cette démarche peut se faire à la mairie, place de l'Hôtel de Ville, ou dans les mairies annexes des quartiers. Les demandes de dérogation sont délivrées uniquement par le service Action éducative.

**+ Service Action éducative :**  
04 74 45 71 53 ou 04 74 45 72 19  
[www.bourgenbresse.fr](http://www.bourgenbresse.fr)



DR

## Accueillez un réfugié

**JRS Welcome est un réseau national de familles prêtes à offrir une hospitalité et un hébergement provisoire et gratuit** à une personne dont la demande d'asile est en cours de procédure et qui est laissée à la rue. L'association, nouvellement installée à Bourg, vous accompagne dans cette démarche. Si vous avez une chambre en plus, vous pouvez héberger la personne pendant un mois, elle sera ensuite accueillie dans d'autres familles du réseau pendant 6 à 9 mois. Une période de répit au milieu d'un parcours difficile.

**+ JRS Welcome Bourg : 04 74 24 26 19**  
[welcome.beb@jrsfrance.org](mailto:welcome.beb@jrsfrance.org)



PHILIPPE BERTHÉ/CENTRE DES MONUMENTS NATIONAUX

## 4<sup>e</sup> génération de conseillers citoyens

Depuis 2009, la ville de Bourg est divisée en six secteurs géographiques qui correspondent chacun à un territoire d'un conseil citoyen. Ce dernier est composé de 30 habitants tirés au sort parmi les personnes candidates et de membres de droit représentant les associations et les acteurs économiques œuvrant sur le secteur. Le 15 mars à 18 h à la salle des fêtes, la quatrième génération de conseillers citoyens sera dévoilée. Investis pour trois ans, les nouveaux conseillers citoyens participeront en avril à leur première séance plénière.



ANNE CLAUDEL

## Clic, clac, c'est dans la boîte !

Dans le cadre de la Fête de la nature, la Ville de Bourg organise, du 24 mars au 8 mai, un concours photo sur le thème « La nature en ville : voir l'invisible ». Vos photos numériques, couleurs ou noir et blanc, devront être réalisées sur le territoire burgien dans l'une des catégories suivantes : faune, flore ou paysage. La participation à ce concours est gratuite et ouverte à tous à partir de 12 ans. Chaque participant devra être l'auteur des photographies envoyées et ne pourra concourir qu'une seule fois, avec une photo maximum par catégorie. Photos et bulletin de participation à envoyer avant le 8 mai à l'adresse suivante : [defiphoto@bourgenbresse.fr](mailto:defiphoto@bourgenbresse.fr)

### Brou

## OUVERTURE DES APPARTEMENTS DE MARGUERITE

Marguerite d'Autriche qui fit ériger le monastère royal de Brou en mémoire de Philibert le Beau de Savoie ne vit jamais ce chef-d'œuvre achevé. Au début de l'été, les appartements où elle aurait dû se retirer seront ouverts pour la première fois à la visite. Entièrement restaurées, ces salles inviteront le public à découvrir, à l'aide d'outils multimédias, de vidéos, d'objets d'art, les multiples facettes de la fondatrice du monument et son incroyable destin. Répudiée, deux fois veuve, cette héroïne romanesque fut une femme politique de premier ordre, mais également une princesse férue d'art et de lettres, une mécène... Parallèlement à l'ouverture de ces nouveaux espaces, un ascenseur desservira les galeries hautes des trois cloîtres et rendra le parcours de visite accessible aux personnes à mobilité réduite. Cet automne, la salle des États restaurée sera transformée en galerie sur l'art de la Renaissance, prélude à un réaménagement complet du musée courant 2019.

## Sports de glisse

Ça glisse pour les élèves bourgiens du CP au CM1 initiés et encadrés par les 8 éducateurs sportifs de la Ville (ETAPS). **97 élèves bénéficient cette année de 32 journées de ski à Hauteville et 226 s'initient au roller sous le marché couvert.** Les ETAPS ont également encadré à Noël 161 enfants sur la patinoire des Bons-Enfants.



ADOBE STOCK

## Coopération avec le Burkina Faso

**Dans le cadre de son Agenda 21 et en lien avec l'association Eau Vive, la Ville de Bourg va coopérer avec la ville de Boromo** pour la réhabilitation et la réalisation d'infrastructures d'eau et d'assainissement. Une aide à la fois financière et technique apportée au service communal local, soutenue par une subvention de l'Agence de l'Eau.



SERGE BUATHIER

## TESTEZ LE COVOITURAGE !

**Nouveau ! Dix places de stationnement sont dédiées au covoiturage, cinq sur le Champ de foire et cinq sur le Champ de Mars.** Une inscription préalable est nécessaire auprès de la Mairie. Renseignez-vous à l'adresse [covoiturage@bourgenbresse.fr](mailto:covoiturage@bourgenbresse.fr) ou laissez un message au numéro vert 0 800 00 10 53.



SERGE BUATHIER

## Fête de la musique

**Rock, rap, folk, pop, jazz, musicien, chanteur solo ou groupe...** partagez vos talents avec le public de la Fête de la musique 2018. Vous avez jusqu'au 23 avril pour vous inscrire auprès du service actions culturelles. La fiche d'inscription est téléchargeable sur le site de la Ville [www.bourgenbresse.fr](http://www.bourgenbresse.fr), rubrique actualité.

**+ Service actions culturelles : 04 74 42 46 00**



## La question : Comment obtenir la carte gratuite pour Bouvent ?



### La réponse :

Le top départ de la saison estivale au parc de loisirs de Bouvent sera donné le 19 mai. L'accès restera payant

jusqu'au dimanche 2 septembre avec une baignade surveillée du 19 au 31 mai les après-midi de 13 h 30 à 19 h et les mois de juin, juillet et août de 10 h à 19 h. Comme d'habitude, l'entrée sera gratuite pour les Burgiens détenteurs d'une carte d'abonnement (3 € par carte pour les frais d'élaboration). Cette carte sera délivrée aux habitants de Bourg du 9 avril au 31 août 2018 à l'Hôtel de Ville du lundi au vendredi de 8 h 30 à 11 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30 et à la mairie annexe (Pôle Amédée Mercier). À partir du 2 mai, elle pourra également être obtenue à la Maison de quartier des Vennes. Cette carte est établie sur présentation d'un justificatif de domicile, d'une pièce d'identité ou du livret de famille, d'une photo de chaque personne de la famille ou de votre carte 2017 si vous l'avez conservée.

+ [www.bourgenbresse.fr](http://www.bourgenbresse.fr)

## + 27,76 %

d'usagers horaires ont utilisé en 2017 les parkings fermés et les places de stationnement sur voirie. Cette hausse de fréquentation est le fruit de la mise en place, par la régie municipale Bourg Parc Auto, de nouvelles formules de stationnement gratuit : une demi-heure sur l'ensemble de la voirie, une heure sur les parkings fermés et deux heures sur le nouveau parking fermé du Marché couvert. Un parking plébiscité par les usagers : de 3 071 tickets à l'ouverture du parking en septembre 2017, la courbe a atteint 12 033 tickets en décembre 2017, avec 96 % de gratuité.

[www.bourgenbresse.fr](http://www.bourgenbresse.fr)

## Quinzaine citoyenne



Du 18 au 26 avril 2018, les Burgiens pourront s'informer sur les projets en cours et à venir, mais aussi s'exprimer et interroger leurs élus municipaux lors de la Quinzaine citoyenne. Rendez-vous dans les quartiers Vennes, Bouvent-Charmettes, Alagnier, Centre et Croix-Blanche.

+ À suivre sur [www.bourgenbresse.fr](http://www.bourgenbresse.fr)

## Navettes électriques gratuites !

Mises en place pendant le chantier de l'avenue Alsace-Lorraine, des navettes électriques effectuent du lundi au samedi de 10 h à 18 h une boucle entre la gare SNCF et le Carré Amiot. De passage toutes les 15 minutes, elles sont gratuites depuis le 19 février.

+ [tub-bourg.fr](http://tub-bourg.fr)

